On se rappela alors les menaces proférées contre le contre-maître par un ouvrier de l'établissement, François D... qu'on avait dû renvoyer pour son inconduite. D..., avait dit devant deux témoins qu'il se vengerait de son renvoi en empoisonnant le contre-maître et qu'il se pendrait ensuite.

Cet individu a été arrêté; l'enquête se poursuit.

—

Un charmant trio féminin a été arrêté par la police de notre ville : Julie Dhont, couturière, pour vol d'un coupon de drap au préjudice d'un tailleur de la place de la Liberté; Julie Morel pour vol d'une paire de boucles d'oreille, et Adèle Duflamont pour vol d'un coupon de rente de 200 francs.

Toutes les trois avaient voulu se procurer de l'argent pour fêter le carnaval prochain...

—

Procès-verbal a été rédigé contre un sieur D..., marchand de comestibles, pour avoir vendu du beurre contenant des matières étrangères.

—

Un nommé Alphonse Freys a été arrêté sous la double inculpation de vol et de contravention à un arrêté d'expulsion.

—

Une ouvrière de la fabrique P... vient d'être victime de son imprudence : ayant voulu nettoyer son métier alors qu'il était en marche, Marie Cauve a eu la main droite prise entre le cylindre tireur et le hérisson de son métier. Les deux derniers doigts ont été coupés et le dos de la main arraché par les aiguilles du hérisson.

Etat-Civil de Roubaix.

MARIAGES du 11 janvier.—Léopold Daerden, 20 ans, teinturier, et Marie Ternet, 23 ans, tisserande. — François Dobras, 25 ans, peigneur, et Marie Duhaut, 20 ans, soigneuse. — Henri Verbeeck, 24 ans, tisserand, et Jeanne Uytterhoven, 26 ans, fileuse.—Louis Vanhove, 20 ans, tisserand, et Rosalie Pollet, 20 ans, journalière. — Antoine Hellas, 29 ans, tailleur de pierres, et Sophie Roise, 44 ans, journalière. — Gustave Verriest, 23 ans, tisserand, et Philomène Demoor, 27 ans, peigneuse.—Adolphe Deprince, 30 ans, garçon de magasin, et Léonie Vanmoen, 25 ans, soigneuse. — Charles Leclercq, 27 ans, tisserand, et Marie Delcoigne, 30 ans, peigneuse. — Charles Geroms, 22 ans, tisserand, et Marie Havaux, 22 ans, tisserande. — Emmanuel Boyart, 22 ans, fileur, et Maria Desmettre, 22 ans, rattacheuse.—Henri Dumez, 28 ans, fileur, et Elise Duburquin, 20 ans, couturière.— Alphonse Mullier, 21 ans, tisserand, et Joséphine Dumez, 21 ans, soigneuse. — Joseph Vléminckx, 23 ans, tisserand, et Elisabeth Lodewyckx, 22 ans, rattacheuse. — J.-B. Néré, 20 ans, cordonnier, et Marie Deschutter, 24 ans, soigneuse. — Jean Beuten, 27 ans, débourreur, et Céline Vermeulen, 22 ans, lessiveuse. — Jules Bailleul, 21 ans, tisserand, et Fidéline Garcette, 22 ans, rattacheuse. — Léopold Vankenhove, 33 ans, tisserand, et Clémence Vanhielle, 36 ans, tisserande. — J.-B. Copejans, 23 ans, fileur, et Hermance Detemmerman, 20 ans, rattacheuse. — Cyrille Thoremans, 24 ans, tisserand, et Marie Meerschaut, 22 ans, rattacheuse.— Pierre Meerpoel, 26 ans, teinturier, et Julie Bettremieux, 22 ans, peigneuse. — Alphonse Delacour, 34 ans, fileur, et Coralie Picavet, 19 ans, rattacheuse. — Hubert Vanmeesen, 25 ans, fileur, et Virginie Dutrie, 20 ans, soigneuse. — Alfred Wullemx, 19 ans, carrossier, et Marie Guillierme, 18 ans, tisserande.—Adolphe Foucart, 23 ans, brossier, et Maria Jonckeere, 20 ans, bobineuse. — Augustin Verviet, 27 ans, tisserand, et Eve Offermann, 27 ans, piqurière.

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 12 janvier. — César Verstraete, rue Daubenton. — Ernest Degraef, au Trichon. — Léon Catteau, rue Jacquart. — Louise Oudar, rue du Curoir. — Hélène Delin, rue de l'Epeule.—Maria Bondt, rue des Anges. — Victorine Bondt, rue des Anges. — Pierre Holvoet, rue de la Redoute.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 12 janvier. — Adolphe Pilo, 18 jours, rue Daubenton. — Descatoire, présenté sans vie, Grande-Rue. — Charles Vanbelle, 51 ans, chauffeur, à l'Hôtel-Dieu. — Clémence Kint, 24 ans, piqurière, à l'Hôtel-Dieu. — Ghesquier, présenté sans vie, rue de Fontenoy. — Adolphe Cabaye, 23 ans, rentreur, rue Pellart. — Alphonse Debackere, 2 mois, rue Watt.

BELGIQUE. — *Le drame de Liedekerke.* — *Assassinat.* — *Complicité du bourgmestre et de l'échevin de la commune.* — VERDICT. — Le jury est entré, à 10 heures, en délibération. A 11 heures 15, il est rentré rapportant un verdict négatif sur toutes les questions. En conséquence, Barbier, Stoffyn et Van Daelen ont été immédiatement mis en liberté.

— On écrit de Louvain au *Journal d'Anvers* :

« Le bruit est répandu qu'un meurtre aurait été commis dans la commune de Bierbeek, près de Louvain, probablement pendant la nuit du 7 au 8 janvier courant, sur la personne de Catherine Van der Motten.

» Cette personne, plus qu'octogénaire, habitait toute seule une petite ferme. Le 8 janvier, les voisins, ne voyant pas Catherine Van der Motten à ses occupations ordinaires, en informèrent le bourgmestre qui trouva le cadavre de la vieille femme couché dans une petite cour sous eau par suite du dégel. Tout était en désordre dans la maison, le sol, dans un endroit de la chambre, était fraîchement remué, on en avait extrait le vase où la victime cachait l'argent qu'elle possédait; ce vase gisait par terre, vide de son contenu.

» Le 8, MM. le juge d'instruction Deram, accompagné de son greffier Henot, substitut du procureur du roi, et des médecins Hulin et Derode fils, se transportèrent sur les lieux pour instruire l'affaire et faire l'autopsie du cadavre de la victime.

» Nous ne connaissons pas encore le résultat de leurs opérations, mais nous croyons savoir que des soupçons planent sur un individu mal famé. »

— Il y a quelques mois, on trouva, à l'aube, un homme, ouvrier, étendu sur la voie ferrée à Angers, avec les deux jambes coupées et dans un état qui faisait craindre pour sa vie. On transporta ce malheureux à l'hôpital où il déclara avoir été victime de l'agression brutale de quelques malfaiteurs. Toutefois, on croyait plutôt que cet ouvrier avait été pris de boisson, et, dans son état d'ivresse, était tombé sur les rails où un train devait passer quelques secondes après.

Mais voici ce qui vient de se passer maintenant. Au commencement de la semaine passée, on amena à l'hôpital un individu ayant une jambe cassée, et qu'on coucha à proximité du lit de l'ouvrier sus-mentionné.

A peine ce dernier eût-il aperçu le nouvel arrivant, qu'il gagna un frisson. Il appela aussitôt le garde-malade et lui communiqua que dans cet individu il venait de reconnaître un des quatre agresseurs qui l'avaient maltraité et volé !

On a procédé à l'interrogatoire de cet individu qui, nous assure-t-on, a fait des aveux et signalé ses trois complices. On ajoute même que ces derniers sont déjà mis en état d'arrestation. *(Précurseur)*

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — *Imprimerie Alfred Reboux.* — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix.*

CORRESPONDANCE

Les articles qui suivent n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité du journal

Roubaix, 14 janvier 1875.

Monsieur le Directeur,

J'approuve fort l'idée de votre correspondant d'hier, à propos du cours de droit commercial. Ce cours n'est pas suivi, donc il faut le supprimer. Rien n'empêcherait, à mon avis, d'attribuer l'argent que l'on donne pour ce cours à la société Saint-François-Régis. Pour voir dire toute ma pensée, je voudrais vous rétablir la subvention que la ville allouait autrefois à cette société et que l'administration, dite républicaine, a supprimée.

Le but de la société Saint-François-Régis est essentiellement moralisateur, c'est de faciliter le mariage des indigents et la légitimation des enfants naturels.

Quoi de plus digne de nos encouragements?

On l'a bien compris à Lille, où la subvention est maintenue.

Agréez, Monsieur, mes salutations empressées.

Faits Divers

—SECRET DE LA CONFESSION. — Un fait très-touchant et très-instructif vient de se produire en Podolie.

Un individu y avait commis un assassinat il y a quinze ans. Il s'était ensuite confessé et, en quittant la sacristie où un pauvre curé l'avait entendu, il y laissa tomber, par mégarde ou à dessein, un vêtement ensanglanté de sa victime. Le curé fut arrêté; il ne savait le nom du criminel que sous le sceau du secret de la confession; il ne put se disculper. Il fut condamné, dégradé, envoyé aux mines de Sibérie.

Dernièrement, l'assassin se trouvant à l'agonie, avoua son crime, et le nouveau Jean Népomucène vient d'être solennellement réintégré dans sa paroisse, grâce à l'esprit de justice du prince Dondoukol Korsakol, général-gouverneur de Kief.

— On écrit de Metz à l'*Univers* qu'un gros accident vient d'arriver dans un des forts contruits sur le versant de la côte Saint-Quentin; 14 voûtes se sont effrondrées. On ajoute que les officiers prussiens n'ont pas voulu employer la chaux qui se fabrique dans les environs de Borny et qu'en outre ils ont trop promptement chargé ces voûtes de terre. On évalue les dégats à 400,000 francs.

— PERTE D'UN STEAMER, 25 NOYÉS. — Voici quelques détails sur le naufrage du *Cortès*, steamer anglais, naufrage annoncé hier par dépêche :

« Le *Cortès* était un steamer à hélice de 1,000 tonnes et avait un équipage de 29 hommes. Il était chargé de houille pour le compte d'une maison de Cardiff, à destination d'Aden. Parti de Cardiff par un beau temps, le 14 décembre, il eut à souffrir de violents coups de vent dès son entrée dans le golfe de Biscaye ; dans la nuit du 15 au 16, une terrible tempête éclata. Des vagues énormes balayèrent le pont et emportèrent tout ce qui n'était pas attaché. Dans les efforts pour maintenir le navire dans sa route, la chaîne du gouvernail fut brisée, et le *Cortès* devint alors le jouet du vent. Les lames éteignirent les feux.

Le capitaine, M. Edward King, ordonna alors à quatre hommes de monter dans une chaloupe et de suivre le steamer au moyen d'un câble de touage, pour être près à tout évènement. A 10 heures du matin, le 16, le câble rompit, et le vent emporta comme des coquilles de noix la chaloupe d'un côté et le steamer de l'autre. Du haut des vagues, les quatre hommes voyaient de loin le steamer qui, une demi-heure, pencha sur le côté et sombra. Aucun autre homme n'avait quitté le navire. Le capitaine et les 24 marins avaient péri. Après plusieurs heures d'angoisses pendant lesquelles les survivants s'attendaient à chavirer à chaque instant, l'*Osceo*, un bâteau pêcheur de l'île du prince Edouard, les recueillit à son bord. De l'*Osceo* ils passèrent sur un steamer français qui les réunit au schooner *Leader* sur lequel ils viennent d'arriver à Cardiff. Les quatre naufragés attribuent la perte du *Cortès* à l'entrée de l'eau dans les fournaux et non à la rupture de la chaîne du gouvernail.

CHOSES ET AUTRES

***

On nous signale, dit Gygès, une singulière industrie que nous ne connaissions pas encore. Un haut personnage offrait l'autre soir un grand dîner à quelques notabilités de divers pays, lorsque, plusieurs heures avant le repas, il vit venir chez lui un monsieur qui, correctement vêtu de noir, lui fit ses offres de service.

— Que monsieur m'invite à son dîner de ce soir, lui dit-il, il sera content de moi !

Et comme le personnage regardait l'individu surpris :

— A raison de cinq francs l'heure, répondit avec dignité l'individu, je me charge de porter des toasts dans toutes les langues.

***

« Une dame lisait tout haut à son mari devant sa petite fille cet événement lamentable, qui a été raconté par les journaux : — Un petit garçon de huit ans, dans un accès de jalousie, avait coupé l'oreille de sa jeune sœur. La mère, accourant aux cris de la victime, avait précipité par la fenêtre l'enfant dénaturé.

Notre petite fille reste un instant confondue de toutes ces horreurs, puis tout à coup :

— Mais, maman, elle aurait bien mieux fait de jeter la petite sœur, qui était déjà *entamée !* »

VARIÉTÉS

Voyage autour du monde

LES CANNIBALES ET LE DÉTROIT DE TORRÈS

(Suite).

L'ingénue qui nous sert de guide nous montre du doigt un bras de mer au fond du ravin et un groupe de palétuviers, ces arbres touffus qui poussent au bord de la mer, et dont les innombrables racines rebondissantes forment comme une voûte, à une hauteur d'homme au-dessus de l'eau d'un côté et du sol de l'autre. C'est là qu'est cachée la tribu; nous envoyons la jeune fille vers les noirs pour leur porter des paroles de conciliation, et nous arrivons à leur second campement, où ils nous attendent, groupés ensemble et immobiles. Les voilà, les voilà ! complétement nus, tout noirs et fétides. Il y en a qui sont assez indécents pour n'avoir pas de bracelet au bras droit ! J'ai compté environ soixante hommes, trente enfants et dix femmes : les premiers nous entourent dès qu'ils voient nos gestes d'amitié, et nos revolvers non plus à la main, mais dans nos ceintures. Ils nous serrent de près, tâtent nos étoffes, nous tapent sur le ventre, nous débitent un flot de paroles avec une volubilité étonnante. Ils avaient en partie déposé leurs armes et se montrèrent bons enfants, en voyant les cadeaux que nous leurs préparions, mais leur odeur était celle d'un abattoir en été.

Pendant ce temps, ces dames, également vêtues d'un rayon de soleil, portant leurs enfants sur le dos, se tiennent un peu arrière, dans une pudique réserve. Nous nous empressons de leur présenter nos devoirs : c'est évidemment la femme du chef qui porte nouée aux reins une ceinture large d'un pouce, en herbes rouges; les autres n'ont que des bracelets et des colliers qu'elles nous montrent avec une grâce d'orang-outang. Mais en voici une vieille, à la peau sèche et pendante, une vieille noire à cheveux de neige : elle porte au cou un collier de cinq os humains qui semblent avoir passé au feu. Haran appelle la jardinière, pour demander, en patois de mangeur d'hommes, ce que peut être cette relique : « La main de ma mère, » est la réponse.

Grand Dieu... quelle piété filiale ! mais la jeune fille dit à Haran que, selon elle, ce sont des ossements d'homme blanc. J'avais aussi, dès le premier moment, pensé à cette preuve de cannibalisme, et j'avoue que, dévoré de curiosité, j'ai voulu obtenir à tout prix de la vieille ce collier fantastique : je lui ai offert trente, quarante, soixante clous, cinq verrés de montre, ma veste et même un couteau anglais à dix-huit pièces, qui avait toujours été mon fidèle compagnon et auquel je tenais beaucoup : aucune de mes bassesses n'a pu la vaincre, rien ne l'a tentée. Je me rapproche alors de ses compagnes, et les échanges commencent ; elles nous entourent, nous serrent, nous tapotent et nous infectent. Nous voulons avoir leurs piques, leurs lances empoisonnées, ornées d'arêtes de poisson, leurs colliers et leurs bracelets, mais ces dames, qui ricanent à cœur joie, veulent quelque chose en échange, et ne lâchent d'une main que lorsque nous leur donnons dans l'autre.

C'est d'abord tout notre tabac que nous leur distribuons, et vite tous le fument dans une pipe de bambou longue d'un mètre. Nous avons déjà un faisceau de plus de trente armes, plus baroques les unes que les autres, mais nos provisions d'échange sont épuisées, et les plus beaux casse-tête en ébène ne sont pas encore en notre pouvoir. J'avais par bonheur mis le matin certaine cravate de soie voyante qui datait du dernier derby anglais; je l'ôte pour faire ma cour à ces dames, qui semblent en raffoler : le casse-tête de la femme du chef et sa ceinture qu'elle me laisse dénouer en sont le prix. Elle s'habille alors dans ma cravate et se promène toute fière. Elle a quatre filles vêtues d'une plume dans les cheveux et armées du « boomerang » : mon faux-col, mon mouchoir et les feuilles de mon carnet de poche me gagnent tout leur équipement.

Nous nous tordions de rire en les voyant se pavaner, celle-ci avec un faux-col blanc sur sa peau noire, celle-là avec un morceau de papier en médaillon suspendu à une herbe tressée ! Bientôt je n'eus plus rien dans les mains, rien dans les poches; une idée humineuse me vint : en coupant tous les boutons de ma veste, de mon gilet et de tous mes vêtements, je fis une rafle générale des costumes complets de vingts-deux demoiselles de la tribu; le tout tenait dans ma poche ! Un bouton de chemise valait autant qu'un louis pour ces grands enfants des forêts vierges.

Nous les avons vus allumer leur feu avec des bâtonnets, je n'en reviens pas encore. Un vieux Noir prit deux bâtons de bois blanc à reflets verdâtres ; il rabota la surface de l'un avec une pierre aiguisée, nouée solidement au bout d'un manche, ce qui faisait une hache, puis il tailla l'autre en pointe. Appuyant le premier contre un arbre d'un côté et contre sa poitrine de l'autre, il fit pirouetter la pointe du second sur le bois poli, et pirouetter si vite, qu'elle y entra comme une vrille : dans le petit trou ainsi formé, la rapidité du frottement engendra une légère fumée ; une teinte noire de combustion s'y dessina, comme lorsqu'on met un fer rouge sur une planche, et l'incandescence se propagea sous l'action de cette vrille grossière, ce briquet donné par la nature.

Puis un oiseau vint à passer et s'arrêta sur une branche. Un des Noirs prit un des « boomerangs » qu'il nous avait déjà donnés et le lança. C'est une arme incroyable : sorte de latte en bois de fer, épaisse au centre d'environ un centimètre, courbée naturellement en cintre comme un arc qui serait tendu, et effilée en lame de couteau sur son bord extérieur et convexe, le « boomerang » n'a guère plus de deux pieds de long. Notre homme le lança horizontalement, comme une pierre qu'on veut faire ricocher sur l'eau, da nsla direction de la petite broussaille sur laquelle l'oiseau était perché.

La bête s'envola trop tôt : quand l'arme, pivotant sur elle-même et volant comme un dard, arriva au point visé, l'oiseau n'y était plus : mais ce qui est fort curieux, c'est que le « boomerang » ne dépassant ce point que de quelques mètres, continua son mouvement giratoire en décrivant une courbe fort haute en l'air, et revint, par une parabole, tomber presque à nos pieds. C'est le cerceau auquel on imprime un mouvement rétrograde et qui revient dès qu'il touche terre, pensai-je au premier moment. Mais non, il y a quelque secret qui tient à la fois du tour de forceet du tour d'adresse, dans le mouvement de première impulsion, car « le boomerang » est revenu en l'air, et sans avoir rien touché.

Quelques minutes après, un grand martin-pêcheur bleu vint à passer; l'arme l'atteignit et tomba à terre en s'enguirlandant dans l'oiseau mourant comme un épervier avec une perdrix qu'il a prise au vol.

Mais nos premiers sourires au moment où le nègre avait manqué l'oiseau, et l'accaparement que nous avions fait successivement d'une grande partie de leurs armes, avaient déjà fait froncer quelques sourcils de ces faces tout à l'heure si riantes. Plusieurs dards écarlates avaient été repris au pied d'un arbre : l'œil du docteur Haran s'assombrissait ; nous comprimes. Nous fîmes très-bruyamment des oh ! oh ! ah ! ah ! d'adieu à la tribu, en la laissant vêtue de nos cols, cravates et boutons, mais désirant n'y pas laisser notre peau.

Nous nous quittâmes avec cette expansion de gestes amicaux et de sourires affables de gens qui sont extrêmement pressés et enchantés de se séparer ! Et, en partant d'un air crâne, nous avions soin de nous retourner, moins pour leur faire par signaux nos derniers adieux que pour veiller à la sûreté de notre retraite.

Notre jardinière, évitant les épines, dandinant ses hanches, dessinant sur son corps d'ébène les moindres inflexions de ses mouvements, ouvre la marche en piqueur. Pendant une demi-lieue environ, nous cheminons sous bois, et nous arrivons enfin au bord de la mer. Une pirogue montée par six Noirs se prépare à aborder, mais, dès que nous sommes en vue, elle repart à toute vitesse. C'est l'écorce d'un gros arbre à gomme dont on a retiré le tronc, et qu'on a nouée aux deux extrémités.

Rien de léger comme ces embarcations; un coup de pagaye les fait filer gracieusement : semblables à des canards qui étendraient les ailes pour se mieux soutenir sur l'eau, elles ont, à deux mètres environ de chaque bord, des leviers en écorce qui les appuient et qui, nacelles conjuguées, les rendent stables sur la lame. Toute une flottille de cannibales apparaît soudain et nous observe à une distance respectueuse, mais en hostilité très-apparente. Ce sont de ces cas où il faut ouvrir l'œil et former un groupe compacte.

(A suivre).

La Presse Médicale est unanime à recommander le *SIROP et le BONBON du docteur CABANES* dans les *rhumes, bronchites, catarrhes récents* ou *chroniques, asthme, toux nerveuse* et *opiniâtre, grippe, quinte de toux* de mauvaise nature : toutes ces affections disparaissent promptement sous son influence. Mais c'est surtout dans la Phthisie Pulmonaire qu'il rend de véritables services en procurant au malade un calme si précieux dans cette cruelle maladie ; les professeurs Trousseau, Velpeau, Denonvillier et Nélaton, l'employaient constamment avec succès.

Dépôt dans toutes les pharmacies de France; à Roubaix, pharmacie Couvreur. 6954 (A)

Progrès de l'ART **Dentaire** Dents et Dentiers sans crochets ni ressorts et posés sans douleurs.

Edouard VERBRUGGHE, DENTISTE, breveté de S. M. le Roi des Belge

Roubaix, rue de l'Hospice, 8, Roubaix

MAISON A PARIS

4, Boulevard Poissonnière, 4

NOTA. — Ces dentiers ont l'avantage de ne pas emplir la bouche, ils ne nécessitent pas l'extraction des racines et viennent soutenir les dents chancelantes. — *Succès garanti.*

Nouvelles du soir

On nous écrit de Paris, le 14 janvier 1875 :

« Les journaux républicains recommandent ce matin aux députés de la gauche d'être exacts à se rendre dans leurs bureaux respectifs. Il s'agit de procéder à la nomination de la commission d'enquête sur l'élection de la Nièvre.

» Le bal donné à l'Elysée hier soir a été extrêmement brillant.

» Les personnages les plus distingués s'étaient rendus à l'invitation du maréchal-président.

» Petite bourse du soir 100,12. »

Dépêches Télégraphiques.

Berlin, 13 janvier. — Le gouvernement de Madrid a fait savoir à son ambassadeur à Berlin que la décision à intervenir au sujet de la satisfaction à donner à l'Allemagne, à propos de l'affaire du brick le *Gustave*, ne pourra être prise que lorsque toutes les dépêches envoyées par M. Rascon au sujet de cette affaire seront arrivées à Madrid. Alors satisfaction complète sera donnée sans retard.

AFFAIRES D'ESPAGNE.

Valence, 12 janvier, 7 h. soir. — Le Roi a été ce soir l'objet d'ovations enthousiastes. Il a été couvert de fleurs. La foule l'a acclamé lorsqu'il s'est rendu au théâtre.

Un décret rétablit les ordres militaires de Santiago de Calatrava, d'Alcantara et autres.

M. Nacanz, rédacteur de la *Epoca*, a été nommé directeur général de l'instruction publique.

Valence, 13 janvier, 6 h. m. — Le roi a suivi le programme déjà indiqué. Il est allé hier soir successivement dans deux théâtres.

Rien de saillant à signaler. Le départ pour Madrid reste fixé à aujourd'hui, 7 heures du matin.

Madrid, 13 janvier.—La *Gaceta* publie une lettre adressée au Roi par le maréchal Espartero. Le maréchal regrette de ne pas pouvoir aller féliciter Sa Majesté; mais il sera son serviteur fidèle. Il désire voir l'union de tous les libéraux, afin que la paix et la prospérité soient rendues à l'Espagne.

Bayonnne, 13 janvier. — D'après des lettres de Madrid qui paraissent avoir grand besoin de confirmation, le député républicain Leon Merino serait parti de cette ville à la tête de quelques hommes pour aller soutenir la cause républicaine dans la Sierra-Morena.

Madrid 11 janvier. — (Arrivée le 14 matin.) — Le ministre de la justice avait invité le clergé à prier Dieu de protéger le Roi : Le clergé a fait une réponse favorable à cette invitation.

M. Salaverria a ordonné de rendre au clergé les biens qui n'ont pas été compris dans l'amortissement.

DERNIERE HEURE

Londres, 14 janvier, 1 h. soir.

La Banque d'Angleterre a réduit son escompte à 4 0/0.

New-York, 14 janvier.

Un message du président Grant justifie l'intervention militaire en Louisiane.

Le tableau de Murillo volé à Séville a été retrouvé ici.

COMMERCE

HAVRE, 13 janvier. — *Cotons.* — On a encore traité passablement d'Oomra hier soir, à prix sans changement, et l'on a fait aussi du Georgie low middling suivi, en charge, à 91 fr. 50; du Georgie stained, à 82 fr.; des Cocanadah, en charge, à 62 fr. 50. Aujourd'hui, le marché est resté bien soutenu, comme prix, pour disponible, mais nous n'avons eu qu'un mouvement fort restreint de transactions, et cette après-midi surtout, les affaires ont été des plus minimes. — Le livrable n'offre pas de variation non plus, mais l'on n'a plus rien traité depuis hier soir. — A terme, il s'est fait du Louisiane janvier à 93 fr.; du février et mois suivants, à 92 fr. 50, et l'on est resté vendeurs à ces prix.

Les ventes notées à quatre heures vont à 1,694 b.

Cafés. — L'article se maintient en bonne position, et on a encore payé 100 fr. pour 200 s. Cap, à livrer. Il a été fait aussi 350 s. dito sain, de 104 à 105 fr., et 50 s. dito dito, vieux, à 103 fr. En outre, on a adjugé publiquement 315 s. Guatemala, de 105 à 118 fr. suivant état de la marchandise.

Saindoux d'Amérique. — Par suite des avis favorables de la source, les cours sont en hausse sensible, et on a ainsi payé 87 fr. pour 50 tcs Wilcox, par steamer du 9 courant, et 83 fr. pour 50 tcs Archer Clause, à livrer par voilier.

Laines. — On a noté aujourd'hui 33 b. Buenos-Ayres suint, à 195 fr., et les derniers débarquements vont probablement devoir redonner un peu d'aliment aux transactions.

Indigos. — Les Guatemala viennent de donner lieu à la vente de 59 sur. à 80 c. de prime. On paraît s'occuper davantage de l'article.

BULLETIN FINANCIER

Bourse de Paris du 13 Janvier 1875

Deux heures.—La faiblesse d'hier, enclôture, s'est affirmée un peu plus aujourd'hui. Notre 5 0/0 est offert à 100 20

Cette réaction de 30 centimes n'a encore rien d'inquiétant, mais il ne faudrait pas cependant laisser perdre le cours de 100 fr.

Si jusqu'à ce jour les vendeurs se sont tenus tranquilles, ils pourraient bien reprendre la lutte si les tendances du marché redevenaient plus mauvaises.

Les actions de nos grandes lignes de chemins de fer conservent l'avance obtenue la veille.

Le Lyon a fait 890, l'Orléans 885, et le Nord 1112.

Le Mobilier est côté 372.

La Banque ottomane est en baisse de 10 fr. à 672.

Les banques égyptienne et hollandaise sont sans changement.

Les actions et délégations de Suez, après avoir subi une réaction de 10 fr., sont recherchées, les premières à 490, et les secondes à 470.

Les actions des Chemins de fer espagnols sont toujours très fermes ; les Nord d'Espagne sont demandés à 277 fr.

On dit que cette valeur atteindra encore des cours beaucoup plus élevés.

Le marché du comptant se ressent de la faiblesse de celui du terme.

Malgré des achats importants de rentes françaises, qui sont de 92,000 fr. en 5 0/0 et de 2,000 fr en 3 0/0, ses deux fonds d'Etat ont faibli sensiblement.

Les obligations de nos Chemins de fer sont aussi plus faibles : on cote les Charentes 274, les Vendées 246 les Franco-Algériennes 214.

Les Foncières russes sont côtées 413.

Trois heures. — La faiblesse du début s'est continué jusqu'en clôture ; le 3 0/0 finit à 62, et le 5 0/0 finit à 100 15

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux des hôpitaux « *obtiennent mille guérisons par an.* » Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chûtes de cheveux, etc. Consultations à Paris, RUE RIVOLI, 30, où l'on doit écrire pour se faire traiter par correspondance. Dépôt des Eaux et Pommades Mahon à Roubaix, pharmacie Coille, place de la Mairie.

Cours commerciaux de la Bourse de Paris du 13 Janvier. — 6 heures du soir.

Huile de colza disp.	75 50	Rumen	[illegible]
id. courant	75 50	Forbach 3 m. comp.	[illegible]
id. fév.	76 —	id. fév.	[illegible]
id. Mars Avril	76 75	id. Mars Avril	[illegible]
id. à l'été	77 75	id. à m. p.	[illegible]
id. à derniere	78 50	Forbach exp. cour.	[illegible]
Huile de lin disp.	69 25	id. fév.	[illegible]
id. courant	69 25	id. Mars Avril	[illegible]
id. fév.	69 50	id. à m. cp.	[illegible]
id. Mars Avril	70 50	Berthy	[illegible]
id. à l'été	73 —	Bière ordinaire	[illegible]
Spiritueux disp.	52 50	id. fév.	[illegible]
id. courant	52 50	id. Mars Avril	[illegible]
id. fév.	53 —	id. à m.	[illegible]
id. Mars Avril	53 25	Sucrerie courante	[illegible]
id. à l'été	55 50	id. fév.	[illegible]
Sucre 88 disp. 10q	55 50	id. mars avril	[illegible]
id. 7/9 disp.	50 50	id. à m. p.	[illegible]
id. blanc 3 disp.	95 —	Dextrine	[illegible]
id. bonne sorte	114 50		
Cafés 100 k. Java	250 —		
id. Ceylan	230 —		
Cacaos 150 k. cat. Java	110 —		
id. Trinité	120 —		
id. Haïti	110 —		
id. belle sorte	145 50		

CHANGES ET MONNAIES

VALEURS SE NÉGOCIANT A TROIS MOIS

A trois mois.			
Escompte.			
3 1/2 Amsterdam	211 50	à 211 75	4 0/0
6 0/0 Hambourg	131 1/2	— 131 50	— 4 0/0
6 0/0 Berlin	131 1/2	— 131 25	— 4 0/0
4 0/0 Francfort	131 1/2	— 131 50	— 4 0/0
4 0/0 Madrid	497 1/2	— 502 1/2	— 5 0/0
6 0/0 Barcelone	502 1/2	— 502 1/2	— 5 0/0
.-.- Lisbonne	540 -.-	— 545 -.-	— 5 0/0
4 1/2 Vienne	201 50	— 202 50	— 4 0/0
.-.- Trieste	... -.-	— ... -.-	— 4 0/0
7 1/2 Saint-Pétersbourg	240 -.-	— 241 -.-	— 5 0/0
A courte échéance			
3 1/2 Amsterdam	211 50	— 211 75	— 4 0/0
6 0/0 Hambourg	131 1/2	— 131 1/2	— 4 0/0
6 0/0 Berlin	131 1/2	— 131 1/2	— 4 0/0
4 0/0 Francfort	131 1/2	— 131 1/2	— 4 0/0
4 0/0 Madrid	498 1/2	— 502 1/2	— 5 0/0
4 0/0 Barcelone	502 1/2	— 502 1/2	— 5 0/0
.-.- Lisbonne	540 -.-	— 545 -.-	— 5 0/0
4 1/2 Vienne	201 50	— 202 50	— 4 0/0
.-.- Trieste	... -.-	— ... -.-	— 4 0/0
7 1/2 Saint-Pétersbourg	240 -.-	— 241 -.-	— 5 0/0

VALEURS SE NÉGOCIANT A VUE

A trois mois			
5 0/0 Londres	25 17 1/2	à 25 22 1/2	m. 5 0/0
4 1/2 Belgique	1/16	— 3/16	— 4 1/2
5 0/0 Italie	9 52 p.	— 9 52 p.	— 5 0/0
5 0/0 Suisse	1/16 p.	— 1/8 p.	— 5 0/0
A courte échéance			
5 0/0 Londres	25 12 -.-	— 25 15 -.-	— 5 0/0
4 1/2 Belgique	1/16 p.	— 3/16 p.	— 4 1/2
5 0/0 Italie	9 7/8 p.	— 9 5/8 p.	— 5 0/0
5 0/0 Suisse	3/16 p.	— 1/16 p.	— 5 0/0

Matières et Monnaies

Or en barre 1000/1000 le kil.	3,437 --	pair
Argent en barre 1000/1000	218 50	218 50 p. 0/0 p. 0/0
Pièces de 20 francs	----	Pair.
Souverains anglais	----	25 10 à 25 15
Quadruples espagnols	----	82 70 à 83 25
— indépendants	----	82 50 à 83 75
Piastres mexicaines	----	5 22 à 5 20

Cours officiels de la Bourse

du 13 janvier.—5 h. soir.

Huiles de colza en f. à.	75 50	Certificat de coton	71 25 75 50
id. en tonnes	77	Mélasse de f. 100 k. d.	
id. épurée	86	id. de raffinerie	15 à 16
Huiles de lin en fûts à.	69 25	Spiritueux 3/6 Lorraine	52 50 à 53
id. en tonnes	70 75	Farines 9 m. 150 k.	53
Sucre 3/6 b. 88 p. 10q	53	id. supérieur	57 50
id. 7/9 disp.	50 25	Suifs	92
id. blanc 3 disp.	94 25	Haïti	395
id. bonne sorte	114 50	Rio	185
Cafés 100 k. Java	250	Guayaquil	190
id. Ceylan	230	Caraque	190 à 200

SANTÉ A TOUS rendue sans médecines, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de santé de Du Barry, de Londres, dite

REVALESCIÈRE

Vingt-sept ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, palpitations, pituites, pituites, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dyssenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnie, mélancolie, diabète, faiblesse, épaisissement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang, — 79,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuard de Décies pair d'Angleterre, etc., etc.

Cure N° 68,811. — M. le curé A. Bernellière, d'une *Dispepsie* de huit ans, et après que les médecins ne lui donnaient plus que quelques mois à vivre.

Cure N° 62,476. — Sainte-Romaine-des-Iles (Saône-et-Loire). — Monsieur, — Dieu soit béni ! la Revalescière Du Barry a mis fin à mes dix-huit années de souffrances de Poitrinac et des nerfs, de faiblesse et de sueurs nocturnes. J. J. COMPARET, curé.

Certificat N° 69,719. — HYDROPISIE, RÉTENTION. — Trois en sont radicalement guéris. Pour les toux gagnées par un refroidissement, cela les arrête à la minute; pour les rétentions d'urine et les maux d'estomac, cela produit le meilleur effet et chasse la mélancolie.

6. LANGEVIN, curé.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalescière* se mangent en tout temps, soit à sec ou trempés dans l'eau, du lait, café, chocolat, thé, vin, etc. Ils rafraîchissent la bouche et l'estomac, enlèvent les nausées et vomissements, même en grossesse ou en mer,